



5, 4, 3, 2, 1... C'est parti !

Une nouvelle page de notre histoire niortaise est en train de s'écrire : les travaux sur la place de la Brèche et la place du Roulage démarrent cet automne. Nos grandes places, l'une majestueuse et emblématique de notre ville, l'autre carrefour stratégique désarticulé au fil du temps, entrent de concert dans une nouvelle phase de leur existence. Les projets d'aménagement sont ambitieux et tout de vert colorés. Mais réalistes et depuis longtemps budgétés. L'équipe municipale nous a écoutés et les a imaginés, les architectes, paysagistes, urbanistes les ont dessinés, les services municipaux et les entreprises vont minutieusement les coordonner. Les chantiers vont être orchestrés pour ne pas perturber de façon radicale notre cœur de ville. La Brèche commence par le bas, le Roulage a déjà lancé les travaux préparatoires... Et dans quelques mois, les rues seront pavées, les terrasses débarrassées de toute circulation, les arbres seront plantés...

Dossier : Véronique Bonnet-Leclerc - Photos : Bruno Derbord

INTERVIEW CROISÉE

Fabienne Raveneau, ancienne adjointe au Maire déléguée à la Voirie, responsable du projet de la place du Roulage, et Gilles Frappier

“Redonner de la place aux piétons”

Vivre à Niort : *Les travaux des deux grands projets de la place de la Brèche et de la place du Roulage sont sur le point de démarrer. N'est-ce pas trop ambitieux pour une ville comme Niort ?*

Gilles Frappier : *Du point de vue financier, il n'y a aucun problème car nous avons tout provisionné depuis longtemps. Ces opérations sont prévues depuis plusieurs années, comme vous le savez. Notre équipe s'était engagée à refaire la place de la Brèche, les Niortais nous ont élus sur ce programme et depuis le début du mandat, nous travaillons avec les services municipaux pour monter ce projet dans ses différents aspects. Et en premier lieu, l'aspect budgétaire, naturellement. Nous nous étions engagés à ne pas augmenter la part communale des impôts locaux pour financer ces projets et nous respectons notre engagement.*

Fabienne Raveneau : *Mais c'est vrai que ces deux projets sont ambitieux pour notre ville car ils ont pour objectif premier de redynamiser notre centre-ville et de donner des projets forts à Niort. Une grande place comme la Brèche, de 6 hectares en plein cœur de la ville, est une chance pour une ville. A ses côtés, la place du Roulage est aussi stratégique et notre ambition est de lui redonner la cohérence et l'intérêt architectural qu'elle mérite. Notre ambition est aussi d'évacuer une partie des*



Gilles Frappier et Fabienne Raveneau

véhicules de transit qui encombrant actuellement les lieux et d'imposer en douceur les modes de transport alternatifs. Tout en conservant pour ces deux projets la même offre de stationnement qu'actuellement. Effectivement, ces projets sont ambitieux. Mais pas démesurés.

Vivre à Niort : *La mairie est-elle capable de gérer des chantiers de cette ampleur ?*

Gilles Frappier : *Bien sûr que c'est possible ! Les premiers travaux qui commencent sur la Brèche concernent le bas de la place, l'esplanade de la République, et n'ont donc que très peu d'impact sur la circulation automobile et aucun sur le stationnement. Nous avons fait le choix de décomposer le projet de la Brèche en plusieurs parties et de réaliser d'abord le bas de la place, puis le haut et enfin le cœur de la place. Afin d'atténuer au maximum les effets sur la vie du centre-ville. Et nous nous sommes entourés de spécialistes, pluridisciplinaires, qui nous ont permis de faire les bons choix en termes de circulation automobile, d'impact pendant les travaux et de mise en place de voies de délestage.*

Fabienne Raveneau : *Savez-vous que 60 % des véhicules qui passent à l'heure de pointe du soir avenue de la République n'ont rien à faire en*

centre-ville et sont en transit ? Dès lors que nous faisons passer ailleurs ces voitures qui asphyxient le centre, nous libérons de la place pour tous les gens qui eux, veulent aller dans le centre-ville. A la fois pour y faire leurs achats,

“La place de la Brèche, qui fait 6 hectares, sera aux 3/4 couverte d'espaces verts. La place du Roulage va accueillir un mail arboré et un jardin de 1 500 mètres carrés.”

pour flâner, pour aller à la Poste ou chez le médecin. Nous avons prévu de ne pas couper la circulation pendant les travaux ou juste une portion de rue sur quelques jours. De plus il faut savoir que les travaux de la place du Roulage sont rapides puisqu'ils doivent durer de 10 à 12 mois. Ils seront donc achevés avant que nous n'en soyons au parking de la Brèche.

Vivre à Niort : *Ces deux chantiers ne vont-ils pas perturber la vie de notre centre-ville de façon trop radicale, y compris après les travaux ?*

“Evacuer une partie des véhicules de transit qui encombrant le centre-ville”

Passation de pouvoirs

L'adjointe au Maire déléguée à la voirie qui avait conduit le projet de la place du Roulage, Fabienne Raveneau, a choisi d'abandonner sa charge d'adjointe pour des questions familiales. Le Maire l'a désignée comme étant “personne qualifiée” sur les deux projets et a nommé Michel Gendreau, jusqu'ici conseiller municipal adjoint sur le quartier de Saint-Florent, adjoint à la Voirie.

er, adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, responsable du projet de la place de la Brèche.

S, aux vélos, aux bus...”

Fabienne Raveneau : *Nous croyons au contraire que ces projets vont offrir une plus grande qualité de vie à notre centre-ville et séduire tous ceux qui n'avaient plus envie de s'y rendre ! A la fois parce que nous allons fluidifier la circulation automobile et redonner de la place aux piétons, aux vélos, aux bus... Nous sommes dans la logique du Plan de déplacements urbains, actuellement*

“Imposer en douceur les modes de transport alternatifs”

à l'étude à la CAN. Mais au-delà de cette préoccupation en matière de déplacements, nos projets portent en eux une ambition architecturale et environnementale. Nous créons deux espaces verts au cœur de Niort et toute la concertation que nous avons menée sur ces projets nous a confortés dans l'idée que c'était un souhait fort des Niortais.

Gilles Frappier : *Imaginez que la place de la Brèche qui fait 6 hectares sera aux trois quarts couverte d'espaces verts ! Et que la place du Roulage, au lieu d'être un nœud routier comme elle l'est actuellement va accueillir une avenue pavée et*

La place du Donjon

Gilles Frappier : “Le parking du Donjon est actuellement dans les cartons de la Sopac, qui a été mandatée pour réaliser le parking souterrain, et de la CAN, qui doit réaliser un bassin enterré. Nous allons donc signer une convention tripartite qui nous lie tous ensemble sur le destin de cette place. La Sopac a dû revoir le plan d'aménagement de son parking, à la demande de l'architecte en chef des Monuments historiques car son premier projet s'approchait trop des fondations du Donjon. Mais son nouveau plan, hélicoïdal, a été validé et les travaux devraient pouvoir être menés dans les délais que nous souhaitons. Afin que le parking du Donjon soit en service avant que nous entreprenions celui de la place de la Brèche. Quant à l'aménagement de la place en surface, nous étudions un projet qui nous permettrait de faire le lien avec la Coulée verte toute proche et le Jardin des plantes. Mais là encore, nous présenterons nos esquisses aux Niortais et aux commerçants du marché avant de réaliser quoi que ce soit.”

arborée (la rue Pérochon, devant la Poste) et un jardin de 1 500 mètres carrés à la place de notre ancien Office de tourisme. Nous allons planter des arbres, des haies, créer des espaces pour les piétons, des promenades, des trottoirs abaissés pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite, des terrasses de café, de restaurants, des espaces de rencontre, de fête... Mais regardez, plusieurs commerçants croient très fort à nos projets et se dépêchent d'investir les lieux ! C'est un signe fort.

Vivre à Niort : *Le projet de la place de la Brèche est abouti mais restent encore quelques inconnues en ce qui concerne l'espace de rencontre ?*

Gilles Frappier : *Effectivement, tout n'est pas écrit dans le marbre ! Nous avons précisément choisi dès le départ de ces deux projets d'écouter les habitants, les riverains, les commerçants, ... De prendre les avis des Conseils de quartier et de l'architecte des Bâtiments de France. Nous avons toujours fait beaucoup de réunions de concertation en amont – nous organisons un nouveau forum le 19 novembre (NDLR lire page 16) – et avons fait évoluer nos projets. Nous avons donc travaillé sur plusieurs pistes pour donner un axe culturel fort à la place de la Brèche et avons logiquement réalisé une étude de faisabilité. Il s'avère que les différents partenaires qui semblaient intéressés par une Cité des risques et de l'assurance n'ont pas voulu s'engager financièrement. Le Maire, et toute l'équipe municipale à ses côtés, a donc préféré faire aboutir un autre projet, celui d'un espace réceptif qui revenait constamment dans les demandes des uns et des autres. Et nous avons en revanche été confortés sur le projet du multiplexe cinéma, qui fait l'unanimité.*

Fabienne Raveneau : *Nous avons assumé nos responsabilités d'élus qu'il s'agisse de la Brèche ou du Roulage pour qu'au terme de la concertation et des études, nous nous engageons sur nos projets tels qu'ils se dessinaient. C'est du courage politique d'abandonner une piste, même si elle a été présentée aux médias et au public, pour faire un choix qui nous semble plus pertinent. Sur la place du Roulage, nous avons fait beaucoup de concertation, des réunions avec les uns et les autres mais à un moment, il nous a fallu prendre des décisions, arbitrer. C'est toute la richesse du débat démocratique et du rôle des élus ! ■*

“Nous nous sommes engagés à ne pas augmenter la part communale des impôts locaux pour financer ces projets.”

PLACE DE LA BRÈCHE

Rendez-vous sur l'esplanade

La place de la Brèche, dont nous guettons tous le devenir, va connaître ses premières transformations cet automne. Décomposés en trois grands chapitres, les travaux commencent en ce mois de novembre tout en bas de la place, où l'avenue de la République va être transformée en esplanade pavée. Libéré de toute circulation automobile, ce bel espace accueillera des terrasses de cafés et de restaurants plus nombreux qu'aujourd'hui tandis qu'une promenade sera reconstituée sous nos grands platanes. Objectif assigné par la municipalité : que l'esplanade puisse être ouverte cet été, après une interruption du chantier à Noël pour permettre les traditionnelles animations.

► **Une histoire écrite en trois chapitres**

Les travaux de la place de la Brèche vont s'écrire en trois grands chapitres. A la fois pour des raisons techniques bien sûr mais aussi pour ne pas bouleverser toute la vie du centre-ville. Le premier chapitre concerne le



Splendide perspective sous les grands platanes qui borderont les vastes terrasses de cafés et de restaurants.

bas de la place, sur l'actuelle avenue de la République et la place des Martyrs de la Résistance. La circulation automobile va donc dès le lancement du chantier être remontée un peu plus haut sur la place, au-delà de l'actuel couloir des bus. Les études préalables sur le trafic attestent que la majorité des véhicules qui empruntent actuellement le bas de la Brèche sont en transit et ne s'arrêtent pas dans le centre-ville. Il s'agit donc de détourner le plus possible ces voitures de notre hyper centre, qu'elles asphyxient, pour qu'elles empruntent des itinéraires plus adaptés. Quant à la suite des travaux, le deuxième chapitre se déroulera sur le haut de la Brèche où sera construit le multiplexe cinéma et l'espace de rencontre. Puis le troisième chapitre concernera le cœur de la place et le parking souterrain. Les travaux du parking ne commenceront qu'à partir du moment où sera livré celui du Donjon pour garantir une offre de stationnement satisfaisante ailleurs que sur la Brèche.

► **Des projets complémentaires**

L'avenue de la République, transfigurée en esplanade piétonne, a été imaginée par l'architecte Gérard Lancereau – qui intervient également sur la place du Roulage (*lire*



Nouveau forum sur la Brèche

Samedi 19 novembre se tiendra un nouveau Forum de la Brèche, à 9h30. Ce forum, comme le précédent organisé l'an passé, est ouvert à tous. Le Maire et la municipalité tiennent en effet à associer étroitement tous les Niortais à chacune des étapes du grand projet de la place de la Brèche. En l'occurrence, le 19 novembre seront présentés aussi bien la première phase des travaux que les dernières évolutions du projet.

de la République

page 18) et qui travaille avec Jean-François Milou, l'architecte responsable de l'ensemble du projet de la Brèche. Les architectes ont voulu faire des projets qui s'enrichissent et se complètent, avec une image d'ensemble cohérente. L'idée étant que l'esplanade soit très animée, dévolue aux terrasses de cafés et de restaurants plus nombreux qu'aujourd'hui – les investisseurs fourbissent leurs projets – alors que le grand jardin central sera lui offert au calme, à la promenade, aux jeux... et à toutes les manifestations envisagées par les groupes de réflexion. Et que le haut de la place accueillera de nouveaux lieux culturels comme le multiplexe cinéma et le futur espace de rencontre et d'initiatives.

► Une esplanade pavée au pied d'immeubles rénovés

Le parti pris de l'aménagement de l'esplanade est de donner une identité à ce grand espace grâce à une unité de sol (des pavés de granit beige), des végétaux qui

viendront souligner les terrasses, une lumière qui inondera les lieux de façon harmonieuse et un mobilier assorti d'une terrasse à l'autre. Les nombreuses réunions de travail entre les architectes, les commerçants et les services municipaux ont d'ores et déjà permis d'avancer considérablement sur les futurs aménagements des lieux. En prenant en considération les contraintes des professionnels et les souhaits esthétiques des architectes et de la municipalité. Tout le monde est tombé d'accord sur une unité de mobilier pour les terrasses, avec des variables de tailles ou de modèles, certes, mais toujours dans les tons du tek et du lin. Afin que l'aspect désordonné actuel laisse place à des choses plus harmonieuses.

► Place des Martyrs de la Résistance

Une réflexion particulière a été menée sur la place des Martyrs de la Résistance pour qu'elle reste un lieu préservé, entièrement dévolu au recueillement et à la mémoire de nos soldats et des victimes de la guerre et de la déportation. Les architectes ont donc travaillé de concert avec les associations pour imaginer comment intégrer la petite place au cœur de la grande place. Et à la demande des personnes impliquées dans le projet, il a été décidé de concevoir l'espace pour qu'il comprenne à la fois le monument aux morts, la plaque à la mémoire des victimes du nazisme et s'ouvre sur la maison de la Gestapo, située rue Alsace-Lorraine. Un triangle en l'honneur de la Résistance et la Déportation, un lieu de paix et de sérénité. Là encore, il est apparu la nécessité de redessiner les lieux pour leur donner une plus grande unité et une meilleure compréhension. Des arbres (des gleditsia, à l'instar de la place du Roulage, lire page 18) et des pavés de granit seront donc utilisés à la fois pour remodeler les lieux et pour les relier à l'esplanade de la République. Les travaux doivent d'ailleurs s'y dérouler en même temps.

La nouvelle place de la Brèche : 6 hectares d'espaces verts et des esplanades animées.

► Promenade sablée et contre-allées

Signe distinctif de la place de la Brèche d'hier et d'aujourd'hui, les platanes du bas de la place seront également conservés sur la place de demain. Et même mis en valeur par une promenade sablée qui se déroulera comme un ruban aux pieds de nos grands arbres. Un sol souple stabilisé remplacera donc le triste goudron actuel pour donner à la Brèche des allures de jardin des Tuileries. Deux bassins agrémenteront cette partie de la place. Les contre-allées qui encadrent de part et d'autre la Brèche seront d'ailleurs traitées de la même façon, à la fois pour redonner aux lieux la simplicité des grands parcs et jardins à la française et pour permettre d'accueillir toutes sortes d'animations, des manèges, des arts de la rue, des foires commerciales ou... la grande roue.

► Chapitre II et chapitre III

Les secondes grandes tranches de travaux, qui concernent le haut de la place et le cœur de la place, s'écriront dans le prolongement du premier chantier. Il est donc prévu d'entreprendre d'abord tous les travaux sur la partie haute de la Brèche afin d'y construire à la fois le cinéma multiplexe et le nouvel espace de rencontre et d'initiatives (lire interview page 14). La commission départementale d'équipement cinématographique a autorisé le 20 septembre la création d'un ensemble de douze salles tel qu'il figurerait dans le projet des CGR (gérant actuel des cinémas du Rex et du Donjon mais aussi de tout un réseau dans l'Ouest). Soit un total d'un peu plus de 2 000 places qui sans nul doute se seraient échappées en dehors du centre-ville sans le projet de la Brèche. Quant à l'actuel Rex, il devrait laisser sa place à un grand café. ■



PLACE DU ROULAGE

Les autos font de la place aux

La place du Roulage, l'un des axes les plus stratégiques de notre centre-ville, au croisement de nombreuses destinations, a été entièrement repensée. Objectifs de l'équipe municipale : permettre une meilleure fluidité aux véhicules qui s'y croisent, offrir aux piétons et aux vélos de nouvelles voies mais aussi redonner de l'allure à ce vaste espace public devenu anarchique au fil des ans. Début des travaux cet automne.

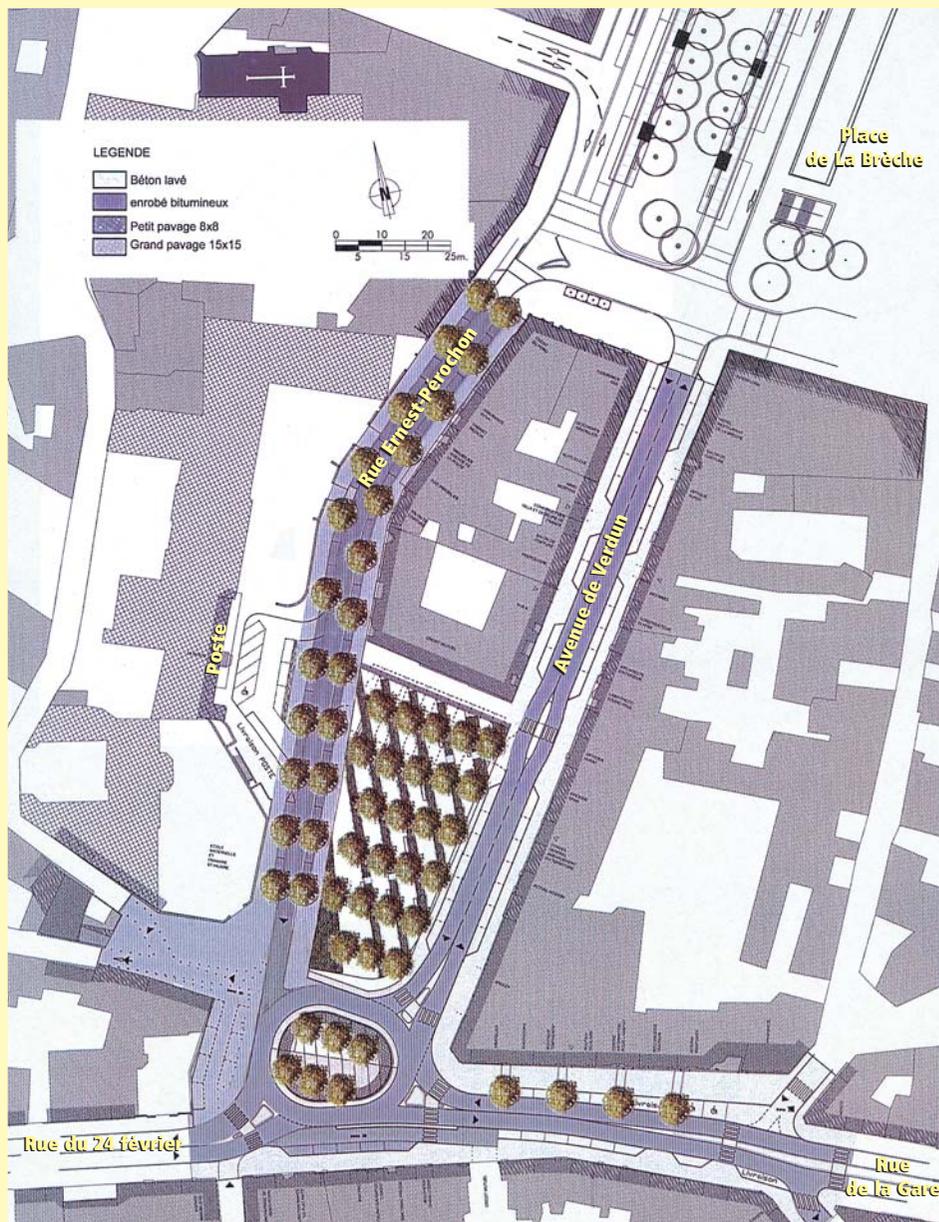
► **Emprise du chantier**

Le chantier comprend toute l'avenue de Verdun, la rue Ernest-Pérochon, le tout début de la rue du 24-Février et la rue de la Gare jusqu'à la rue des Trois-Coigneaux. Ainsi bien sûr que le carrefour central et l'emplacement de l'ancien Office du tourisme. L'emprise du chantier est vaste et rejoint donc la place de la Brèche. Rappelons que la municipalité a expressément souhaité que les deux projets se fassent en cohérence, avec une communauté d'objectifs et une vision architecturale commune (c'est le même architecte qui a été mandaté sur la place du Roulage et le bas de la Brèche). De ce fait, la continuité entre l'avenue de la République et la rue Pérochon devrait s'imposer, notamment grâce aux pavés de granit qui souligneront la chaussée et les trottoirs. A noter également que la municipalité a exigé que les lieux soient désormais entièrement accessibles aux personnes handicapées et que soit recueilli l'avis des associations concernées.

► **Premiers travaux**

Les travaux préparatoires sont effectués depuis cet été avec des interventions sur le réseau de télécommunications en mai et juin (l'installation du haut débit) et des travaux sur le réseau de gaz en juin et juillet. Depuis le mois de septembre et jusqu'au mois de décembre, la Ville rénove entièrement son réseau d'eau potable. Quant aux travaux d'EDF, ils seront coordonnés

aux travaux de voirie qui seront entrepris plus tard. Il faut cependant noter que tous les fils avaient été "effacés" c'est-à-dire glissés le long des façades le plus discrètement possible. En ce qui concerne les aménagements de voirie proprement dits, ils démarreront dès que la procédure des appels d'offres sera achevée. C'est-à-dire, si aucun lot n'est infructueux, au premier trimestre 2006. Pour une livraison de la place 10 à 12 mois plus tard.



58 arbres vont être plantés sur la nouvelle place du Roulage et la rue Ernest-Pérochon qui sera pavée de granit, à l'instar du bas de la Brèche.

piétons et aux vélos

► Une vraie place

La place du Roulage n'a de place que le nom et nous avons tous été confrontés un jour à la complexité de ses flux de circulation. Impossible par exemple de se rendre de la poste à la gare simplement... Difficile aussi d'aller à pied d'un endroit à l'autre tant le gymkhana entre les feux et les voitures rend les lieux compliqués. A fortiori pour des enfants qui se rendent à l'école toute proche ou au collège Fontanes voisin. Les nouveaux aménagements consistent donc à supprimer tous les feux des lieux, à dessiner un carrefour giratoire pour distribuer la circulation entre toutes les rues et avenues qui s'y croisent et surtout, à créer une vraie place à l'endroit de l'actuel parking de l'Orangerie et de l'ancien Office du tourisme qui sera démoli. A la place, un jardin de 1 500 mètres carrés fait de terrasses, de haies et d'arbres⁽¹⁾. Un vrai lieu où il devrait faire bon flâner.

► On a tous un banc, un arbre, une rue...

Nos rêveries urbaines prennent souvent naissance à l'ombre des arbres. Et toutes les réunions de concertation conduites par la mairie sur la place du Roulage l'ont confirmé. Une soixantaine d'arbres vont donc être plantés sur la nouvelle place et dans la rue Ernest-Pérochon et colorer de vert les lieux. L'équipe mandatée par la Ville sur le Roulage se compose en effet de paysagistes aux côtés du bureau d'études Iris et de l'architecte – Gérard Lancereau, qui réalise également le bas de la place de la Brèche – afin de créer un univers végétal harmonieux. Sur des trottoirs abaissés au niveau de la chaussée et

seront plantés d'albiziers, ces jolis "arbres à soie" vaporeux à la floraison rose ou rouge en été. Quant aux terrasses aménagées pour accompagner la déclivité du jardin, elles seront soulignées de haies. Des haies au feuillage persistant déclineront un camaïeu de verts, du tendre au foncé, et se couvriront de blanc, en toutes petites fleurs ou en larges corolles.

► Quid des sens de circulation ?

Les nouveaux aménagements sont basés sur une étude des flux de circulation afin à la fois de prendre en compte la réalité existante et la volonté de la municipalité d'accorder plus d'importance aux modes de transport alternatifs. La rue Pérochon devient une sorte de mail arboré et pavé afin de prolonger ce

celui qui a été posé avenue de Paris. Quant aux piétons, ils traverseront mieux la place puisque leur parcours sera vraiment repéré, avec des passages sécurisés par demi-chaussée et que la circulation auto sera moins dense.

► Et le stationnement ?

L'offre de stationnement sur l'ensemble de la place et des rues concernées sera maintenue. Avec un redéploiement ici, des cases

La place du Roulage : les travaux préparatoires ont démarré.



qui va être fait dans le bas de la Brèche et de permettre une circulation apaisée. Place sera faite aux vélos avec la création de bandes cyclables

à la fois dans la rue où se trouve la poste et rue de la Gare. L'avenue de Verdun est donc mise à double sens pour délester la rue Pérochon (elle est actuellement à deux voies descendantes). A noter qu'elle bénéficiera d'un revêtement qui atténue les bruits comme

spéciales là pour les clients des commerces, et des places pour les riverains ou les usagers de l'école. Plus de parking au pied de l'Orangerie mais des places glissées le long de toutes les rues. Y compris à la place d'un petit bâtiment démoli par la Ville à l'angle de la rue du 24-Février et de la rue Mellaise. ■

(1) A noter qu'un canisite sera également installé sur cette place (lire article page 6).